



**EGLISE PROTESTANTE
UNIE DE FRANCE**
communio n luthérienne et réformée
Paroisse de Saint-Maur-des-Fossés

L'ÉPÎTRE

Novembre – Décembre 2024
N° 71

**Bulletin d'information de la paroisse de
l'Église Protestante Unie de France de Saint-Maur des Fossés**

Édito

UNE ÉGLISE BIEN VIVANTE

Après une rentrée fort inspirante avec le week-end des catéchumènes de notre secteur les 7 et 8 septembre et la retraite du conseil presbytéral du 14 septembre qui s'est conclue le 25 par la reconnaissance de ministère collégial dudit conseil, Dieu nous donne de vivre d'autres moments tout au long de cette année 2024-2025.

Avec les partages bibliques autour de l'accompagnement du Pasteur BOURGUET avec « *Les maladies de la vie spirituelle* », les activités de JCP (*festival de musique, rencontres Café Théophil, concerts, conférences et débats*), les pots d'accueil fraternels organisée par notre amie Odile à l'issue de certains cultes.

Et même si l'assiduité des enfants au catéchisme est à améliorer, nous nous préparons à vivre la communion fraternelle dans sa diversité avec la **fête paroissiale les 23 et 24 novembre** et la période intense de l'Avent et de Noël.

Comme d'habitude, Avent et Noël seront marqués par un culte joyeux des **enfants de l'école biblique et du catéchisme dimanche 15 décembre à 10h30**. Une veillée conjointe avec nos frères et sœurs de Champigny se tiendra à **Saint-Maur le 24 décembre à 19h**, et le **culte commun du 25 décembre se déroulera à 10h30 à Champigny**.

Nos ambitions ne laissent aucune place au découragement. Nous demeurons persévérants dans nos projets même si nous avons parfois l'impression de n'être qu'un petit « RESTE ».

D'ailleurs, la notion du « reste » traverse toute la Bible. Que ce soit dans l'Ancien testament ou dans le Nouveau, cette notion est un encouragement à la persévérance. Nous espérons un futur prometteur et faisons appel à Dieu qui, dans son amour infini, nous remet en mémoire la venue de son Fils Jésus-Christ dans le monde.

Épître de Paul aux Hébreux : *1.1 Après avoir autrefois, à plusieurs reprises et de plusieurs manières, parlé à nos pères par les prophètes, nous avons 1.2 Dieu, dans ces derniers temps, nous a parlé par le Fils, qu'il a établi héritier de toutes choses, par lequel il a aussi créé le monde, 1.3 et qui, étant le reflet de sa gloire et l'empreinte de sa personne, et soutenant toutes choses par sa parole puissante, a fait la purification des péchés et s'est assis à la droite de la majesté divine dans les lieux très hauts, 1.4 devenu d'autant supérieur aux anges qu'il a hérité d'un nom plus excellent que le leur. 1.5 Car auquel des anges Dieu a-t-il jamais dit : Tu es mon Fils, Je t'ai engendré aujourd'hui ? Et encore : Je serai pour lui un père, et il sera pour moi un fils ? 1.6 Et lorsqu'il introduit de nouveau dans le monde le premier-né, il dit : Que tous les anges de Dieu l'adorent !*

La prééminence de Jésus-Christ est affirmée. Le seul à qui Dieu reconnaît sa filiation divine, sa majesté et sa puissance, est ce Fils à qui Il dit : *Tu es mon Fils je t'ai engendré aujourd'hui. Et encore je serais pour toi un père et tu seras pour moi un fils.*

Voici celui que nous vous présentons pour le 25 décembre, ce jour où nous nous réjouissons de ce miracle perpétuel qu'est la venue de Jésus-Christ dans le monde. Dieu nous a fait don de sa grâce, il nous donne Jésus-Christ pour que, par lui, nous ayons la vie et la paix.

Pasteur Jean-Pierre ZANG



**EGLISE PROTESTANTE
UNIE DE FRANCE**

communions luthérienne et réformée

PAROISSE DE ST-MAUR-DES-FOSSÉS

42 avenue Joffre 94100 St Maur des Fossés

BON DE SOUTIEN REGULIER

Vous avez besoin de l'église ? L'église a besoin de vous !

Et si vous donniez à votre église :

L'équivalent du pain quotidien, soit 1 € par jour ?

L'équivalent du journal ou du café, soit 2 € par jour ?

Aussi, pour lui assurer des rentrées financières régulières et soutenir son action dans la durée, j'opte pour le prélèvement automatique et j'autorise ma banque à prélever le 5 de chaque mois, la somme de :

30 € 60 € Autre montant €

RAPPEL : si vous êtes imposable, un don mensuel de 60 € ne vous coûtera en réalité que 20 € du fait de la déduction fiscale de 66 %.

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

IDENTIFIANT CRÉANCIER SEPA FR52ZZZ832C86

NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER : Eglise Protestante Unie de France / Association culturelle de Saint-Maur
42 avenue Joffre / 94100 SAINT-MAUR-DES FOSSÉS

NOM, PRÉNOM ET ADRESSE DU DÉBITEUR :

Monsieur Madame Mademoiselle NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

IBAN (international bank account number) :

.....

BIC (code identification banque) :

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT RÉCURRENT

R.U.M.: EPUDFSTMAUR

PAIEMENT RÉCURRENT

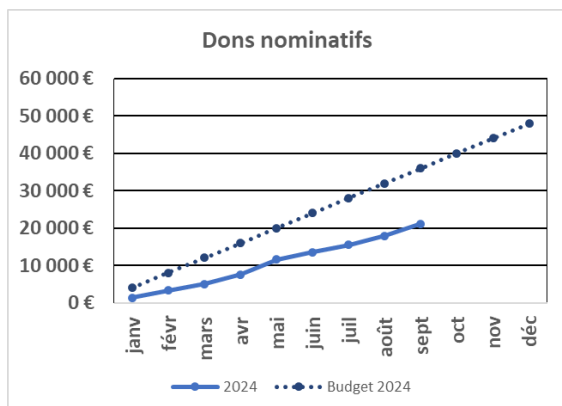
DATE DU MANDAT:

SIGNATURE

JOINDRE OBLIGATOIREMENT UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez de l'Eglise protestante unie de France à St-Maur-des-Fossés à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de cette association culturelle. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans le document que vous pouvez obtenir au niveau de votre banque.

Finances : si on revoyait notre façon de donner ?



Un point sur nos contributions pour la vie de notre Eglise car « Dieu aime celui qui donne avec joie ».

Nous avons récolté au 30 septembre : 21108 € alors que l'objectif voté en AG est d'atteindre 48000 € de dons en fin d'année afin de pouvoir subvenir aux besoins de notre paroisse.

Nous comptons donc sur la mobilisation de toutes et tous pour y parvenir au 31 décembre.

Rappelons qu'il existe une solution simple pour « lisser » les dons sur toute l'année : c'est de donner régulièrement (tous les mois ou tous les trimestres) de façon automatique (pour éviter les oublis). Pour ce faire, il suffit que vous souscriviez au prélèvement automatique en complétant le bulletin ci-inséré dans lequel vous précisez le montant, toute modification ou annulation pouvant se faire à n'importe quel moment par simple mail adressé au trésorier ou à son adjoint.

François GUIADER, Trésorier, francois.quiader@sfr.fr
Jean-Luc PIRENET, Trésorier adjoint, jean-luc.pirenet@orange.fr

Fête de notre Église le samedi 23 et le dimanche 24 novembre 2024



Notre fête de l'Église, moment chaleureux d'échanges et d'amitié, contribue à la vie matérielle de notre église. En voici le programme :

Dimanche 10 novembre : ouverture de la boutique

Samedi 27 novembre à partir de 14h30 : comptoirs et animations par les associations partenaires

Concert à 19h organisé par notre association Jeunesse et Culture Protestante

Dimanche 28 novembre

- 10h30 : Culte
- 12h : apéritif et accueil des personnalités
- 12h30 : **repas sur inscription** : 16€ pour les adultes, 7€ pour les enfants (gratuit à partir du 3^{ème} enfant)

Les comptoirs sont garnis grâce à vos dons ! Merci de vos contributions avec des **articles neufs** à déposer au temple, en indiquant votre nom. Pour la brocante, nous prenons également les objets à condition qu'ils soient **en bon état**.

Comme chaque année, tous les paroissiens sont sollicités pour aider à préparer au mieux cette fête et participer à son bon déroulé. N'hésitez pas à donner un coup de main, même une heure ou deux !

Pour l'équipe de la fête : Carmen BIZEUL et Catherine GELIN-VOLLOT



**EGLISE PROTESTANTE
UNIE DE FRANCE**
communions luthérienne et réformée
Paroisse de Saint-Maur-des-Fossés

JCP jeunesse
et culture
protestante

FETE DE L'ÉGLISE PROTESTANTE DE SAINT-MAUR

42 avenue Joffre

ENTREE GRATUITE

Samedi 23 novembre

A partir de 14h : Animations par les associations partenaires
19h : Concert 2 flûtes et piano Christophe MEGE, Mona MEGE
et Asabi WATANABÉ

Dimanche 24 novembre

10h30 : Culte

12h : Apéritif

13h : Repas convivial (sur inscription préalable)

Jeux et animations

Stands : boutique, brocante, livres d'occasion,
librairie protestante, comptoir thé/café **Exposition**
proposée par JCP « Les femmes protestantes »
Tombola avec de nombreux lots

Inscriptions et informations pratiques : www.epufsaint-maur.com

Les premiers concerts, le **duo Le Cann - Lejeune** (piano et violoncelle) et la 3^{ème} édition du « **Festival de Musiques à Saint-Maur** » ont ravi plus de 350 auditeurs.



Le concert du **23 novembre** dans le cadre de la **fête paroissiale** aura également permis de découvrir des œuvres du compositeur Hervé Sautereau.

Le concert au profit du **Téléthon** a eu lieu le **30 novembre**, avec les élèves de la pianiste Christine Fonlupt. Là encore un grand moment de partage musical !



Et toujours, les Conférences et autres activités:



- **Alain Baudoux** : « Mythes ou réalités ? Le 14 décembre : les miracles, et le 11 janvier : le paradis
- **Michael Langlois** interviendra le 15 février prochain pour une conférence sur : « Jésus entre fiction et réalité ? ». Notez la date dès à présent !
- **CAFÉ THÉOPHIL** animé par Jean-Pierre Zang et le père Firmin Niyonemeye, dans un nouveau lieu à Saint-Maur



- **Amic'allemand** : discussions en allemand sur un thème franco-allemand, 1 rencontre par mois
- **L'Assemblée Générale de JCP** : le mercredi 11 décembre à 19h
- Le programme complet des activités proposées par JCP est disponible en ligne sur [le site](#). Vous pourrez y télécharger le bulletin de cotisation.



<https://www.facebook.com/jcp.94>

Patricia Thoraval – Présidente Jcp_94@sfr.fr 06.13.43.50.95

Activités de notre église

Novembre 2024			Décembre 2024		
dimanche	3	10h30 Culte avec Sainte Cène	dimanche	1	10h30 Culte avec Sainte Cène
samedi	9	10h30 Partage biblique	samedi	7	10h30 Partage biblique
dimanche	10	10h École biblique et catéchisme 10h30 Culte avec les anciens combattants et baptême	dimanche	8	10h30 Culte avec baptêmes
mardi	12	20h30 Conseil presbytéral	mercredi	11	19h JCP Assemblée générale
samedi	16	Synode régional les 16 et 17 15h JCP Amic'allemand 19h JCP Conférence "Mythe ou réalité : anges et archanges"	samedi	14	14h Répétition du culte de Noël pour EB-KT 15h JCP Amic'allemand 18h JCP Conférence "Mythe ou réalité : les miracles"
dimanche	17	10h30 Culte 16h JCP : récital de guitares Umberto Realino	dimanche	15	10h30 Culte de Noël école biblique et catéchisme
mardi	19	19h JCP Café Théophil "Nouvelles idoles, nouvelles servitudes" au 12 rue Lachefer	mardi	17	20h30 Conseil presbytéral
samedi	23	FETE DE LA PAROISSE 19h JCP Concert	jeudi	19	16h JCP Noël des enfants
dimanche	24	FETE DE LA PAROISSE 10h école biblique et catéchisme, 10h30 Culte	dimanche	22	10h30 Culte
mardi	26	20h30 JCP Conseil d'administration	mardi	24	19h Veillée de Noël à Saint-Maur
vendredi	29	14h30 Préparation rencontre oecuménique au Temple	mercredi	25	10h30 Culte de Noël à Champigny
samedi	30	19h JCP Concert au profit du Téléthon	dimanche	29	10h30 Culte

L'ÉPITRE : Bulletin d'information de la paroisse de l'Église Protestante Unie de France de Saint-Maur des Fossés

Pasteur : Jean Pierre ZANG - courriel : jpd.zang@gmail.com

Président du Conseil Presbytéral : Pascal JUIGNER - courriel : pascaljuigner@hotmail.com

Vice-Président du Conseil Presbytéral Philippe VOLLOT - courriel : ph.vollot@sfr.fr

42, avenue Joffre - 94100 SAINT-MAUR DES FOSSÉS - 01 48 83 09 32

Virement à adresser à la Caisse d'épargne IBAN : FR76 1751 5900 0008 4972 5445 969

Don en ligne : <https://epudf-saint-maur-des-fosses.s2.yapla.com/>

www.epufsaint-maur.com - Notre page Facebook

courriel : contact@epufsaint-maur.com